

Image not found or type unknown



Ai-je le droit à une carte de residence

Par **jules 22400**, le **28/01/2019** à **22:29**

Bonjour aynt déposé un dossier d'etranger malade j'ai reçu une 1ere APS (Autorisation Provisoire de Sejour) de 06 mois

En présentant un dossier au niveau de la MDPH(Maison Departementale des Personnes Handicapées) j'ai été déclaré handicapé définitif et illimité >.80%.

Est ce que cela m'ouvre le droit à une carte de residence?????

Merci de votre réponse